

TELEGRAPHE SANS-FILS.—On a fait dans le port de Folk Stone (Angleterre) une expérience...

Nous donnons dans notre numéro de ce jour le Bill introduit par M. CHARON, représentant de la cité de Québec...

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Rousseau que nous publions aujourd'hui.

Le 18 de février, 200 bâtes à cornes ont traversé le pont suspendu de Niagara avec une parfaite sécurité.

Mr. Philippe Beaulieu, de St. François Rivière du Sud, a bien voulu se charger de l'agence de notre journal pour cette paroisse.

Mr. Vausitart a été reçu dans plusieurs endroits du Haut-Canada par des ovations et des dîners publics.

Mr. Chs. Baillargé continuera demain soir à sept heures et demie, sous le patronage de l'Institut, sa lecture sur "La Lumière."

Les séances de discussion de l'Institut Canadien de cette ville recommencent ce soir.

LA MAIN DE DIEU.—Le Journal d'Hannibal (Missouri) rapporte une histoire dans laquelle il est difficile de ne pas voir un de ces traits providentiels qui déjouent les desseins les mieux conçus.

Vers minuit, trois hommes déguisés, le visage noir, s'introduisent dans la demeure du shériff, s'emparent de sa femme, et le somment de lui remettre l'argent qu'ils savent se trouver dans la maison.

UN MATÉRIEL A DEUX FINIS.—Aujourd'hui, la foule s'accumule dans Wall-street autour d'un matériel en construction.

PAR LE TELEGRAPHE. CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. Lundi 5 mars.

M. Christie propose de renvoyer la requête de James Alois Ferrer à un comité spécial. Cette proposition est négative.

M. Hincks met devant la chambre un message transmettant copie de la correspondance avec le secrétaire colonial au sujet de l'émigration et des travaux publics.

M. Armstrong propose que la chambre se forme en comité pour considérer l'avantage d'adopter une règle permanente pour fixer la durée du discours de chaque membre sur toute question qui viendra devant la chambre.

Sur motion de Sir A. McNab, la chambre remet à demain à s'occuper de la proposition de M. Armstrong.

Elections Municipales de Montréal. Quartier Est. A. Prévost. du Centre. S. Benjamin. Ouest. A. McParland. Ste. Anne. J. Tully. Ste. Laurent. J. Barret. Ste. Antoine. A. Larocque. Ste. Jacques. J. U. Baudry. Ste. Marie. V. Lynch.

AGENTS ETC. Nous prions ceux de nos souscripteurs ou autres personnes qui voudraient bien se constituer agents pour notre journal dans leur paroisses respectives, de vouloir bien nous le faire connaître au plus tôt, afin d'y établir des communications pour que les abonnés puissent s'adresser pour payer ou recevoir le journal. S'il y a des conditions nous donnerons le journal gratis pendant une année, à ceux qui nous fournissent quatre abonnés nouveaux.

(Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.) Tandis que l'univers entier brisait le joug de tyrans, le seul peuple de Canada était paisible, en attendant dans le calme l'asservissement du despote.

Par compensation toute naturelle nous mettrons à la suite cette épigraphe, dont nous tirons les paroles d'un écrit publié dans le Canadien du 28 février, c'est autre qui porte avec elle un sens tout d'a propos.

En effet, il ne suffit pas que de vrais amis du peuple travaillent à sa félicité temporelle dans l'ordre de la religion et des mœurs, mais il faut que ceux qui ont mission spéciale de préserver la société de secousses subversives soient à l'œuvre constamment. Le père doit établir la paix, qui n'est autre chose que la tranquillité de l'ordre dans sa famille; le prêtre dans sa paroisse, le gouvernement politique dans tout l'Etat.

Il est parfaitement inutile d'entrer ici en discussion avec le signataire au recevoir sur les prétextes qui l'ont engagé à publier ses doctrines. L'Union des Canadas, bonne ou mauvaise, a passé par d'autres esprits que le sien avant que le vrai peuple ait jugé à propos de s'en tenir, faite de mieux, à ce que nous avons aujourd'hui. Mais nous le savons, c'est ce mieux que l'écrivain et son maître veulent réaliser; et pour cela il n'y a qu'à porter le peuple à voir et à cri, per fas et nefas, volens aut nolens, à imiter l'Univers entier brisant le joug de ses tyrans.

Correspondance. L. J. C.—Der, Ste Lucie de Rimonski.—Lettre reçue, pour les expédiés; Mr. V. P. W.—St. Denis.—Lettre reçue; journaux expédiés; ces deux abonnements datés du 29 mars. Monsieur de V.—Ste Croix.—6 mois. Mr. J. V. E.—Trois-Rivières.—Journal expédié; votre abonnement daté du 5 mars. F. X. P.—Der, Standfield.—Lettre reçue; nous avons adopté votre vote, depuis 8 jours. M. Philippe P.—St. François.—6s. et 6 sous; journaux expédiés. Votre abonnement daté du 5 de ce mois.

Première lecture. La 1ère lecture du Cours populaire de CHIMIE, PAR M. N. AUBIN.

AURA lieu LUNDI PROCHAIN le 12 MARS à SEPT HEURES et DEMIE à la Salle des Séances de l'ancien Parlement.

Il sera fait un grand nombre d'expériences intéressantes. Prix d'entrée 15 sous. Prix pour le cours de, pour un monsieur et une dame. Québec, 7 mars.

PIÈCE CURIEUSE d'Horlogerie. INVENTÉE et exécutée par moi-même, Antoine Rousseau, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph. C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquant l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge suppose sur un édifice quelconque. Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et préside à cette opération par des voix variées; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quart de la nuit au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. L'édifice embrase une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi; pèse 750 livres, sans inclure la pesanture des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter. L'exhibition s'en fera prochainement. Québec, 7 mars 1849.

Stations du Jeudi-Saint. Approuvés par Mgr. l'Archevêque de Québec. PETITE brochure, avec couvert imprimé, contenant les prières pour chaque STATION du Jeudi-Saint, à vendre au bureau de ce journal, prix 6 sous.—Grande réduction de prix pour les marchands. Québec, 7 mars, 1849.

ONGUE. Un suberbe (ONGUE) à vendre (à qui veut) complets) peut plus amples informations, s'adresser à TOUSSAINT CREHIERER 81 Rue St. Denis Montréal. N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au bureau de ce journal, recevra notre attention; Québec, 7 mars 1849.

John Ryan, A ses Amis et un Public Canadien. "NOTRE LIGNE."

JAMES O'CONNELL, Irlandais philanthrope de Québec, ayant mis JOHN RYAN, fondateur de la ligne du Peuple, en état d'acheter le bateau à vapeur Britania; et comme la machine de ce bateau dans une coque convenable, avec une chaudière suffisante, produit un vitesse égale à celle du bateau à vapeur, le Montréal, les sous-signés ont souscrit les sommes portées vis-à-vis leurs noms respectifs pour aider John Ryan à obtenir une existence au moyen d'une occupation qu'il a suivie pendant un bon nombre d'années.

GALERIE NATIONALE, DU CANADA. LES portraits de SA GRANDEUR MONSIEUR LE VÉVÉQUE DE MONTRÉAL, et l'ÉVÊQUE L. LAFORTAINE sont maintenant en vente chez le sousigné. Pour ceux qui achèteront quatre portraits, le prix sera de... Québec, 5 mars 1849.

Cours populaire de Chimie. A la demande d'un grand nombre de personnes, le sousigné donnera un COURS POPULAIRE DE CHIMIE durant lequel seront exposés par une série d'expériences nombreuses et des explications mises à la portée de tout le monde, les faits les plus curieux, les plus utiles et les plus intéressants de cette science. Le cours consistera en huit ou dix séances qui auront lieu le LUNDI soir, à sept heures et demie. L'objet du sousigné étant simplement de répandre des connaissances agréables et utiles pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, tout en recouvrant les dépenses inévitables, le prix d'entrée ne sera pour tout le cours que d'UNE PIASTRE (pour un monsieur et une dame) 15 sous par personne par séance. Des billets sont déposés au bureau du Canadien et chez le gérant de l'Institut Canadien. Il sera donné avis de l'ouverture du cours. N. AUBIN. Québec, 14 février, 1849.

Maison à Louer. DANS la Rue St. Vallier, faubourg St. Roch, se trouve une maison à deux étages, située dans un excellent quartier pour le commerce et occupée actuellement comme magasin d'épicerie. Toi s'adresser sur les lieux au propriétaire sousigné. —Aussi— Deux autres loges dans le haut de la même maison, s'adresser au bureau de ce journal. Québec, 16 février, 1849.

À LOUER. PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Roch, avec un excellent hangar en bois. Possession donnée au premier de mai. S'adresser sur les lieux au propriétaire sousigné. PIERRE BROLET, Québec, 16 février, 1849. HARRISON WATTS. À LOUER. LE superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, si l'on, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat, No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

LE SOUSSIGNÉ VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships. —Aussi— Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 2, Rue la Fabrique. Québec, 12 février, 1849.

A VENDRE. 700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand, W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierre, Québec le 15 décembre 1848.

BUREAU DU PRET AUX INGENIEURS. Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1817, écherra le 1er Décembre prochain. Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, soit qu'il le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au sousigné et les parties touchées l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général. FELIX GLACKEMEYER.

ETUDE DE NOTAIRE. LE Soussigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean. EUGÈNE LÉCUYER. Québec, 12 Janvier 1848.

ALEX. LAFRANCE QUÉBEC. RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il leur a rendu comme Rédacteur et les honneurs qu'il leur a fait exercer par le Retour dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, liés chez lui ou au magasin de M. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés. Québec, 11 Aout 1848.

REPERTOIRE NATIONAL. Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉGINA, agent. Québec, 15 Sept. 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN. SPÉCIALITÉ Pour les Chaussures des DAMES & MESSIEURS. BOTTES VERNIS, Bâtes & Bottines de Drap, PATTERNS ÉLEGANTS. ETIENNE ALAIN, CORDONNIER, Grande Rue du Faubourg St. Jean.

PREND la liberté d'informer le public et ses nombreuses pratiques en particulier, qu'il est résolu de vendre à des prix très réduits. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus élégant dans la confection. Bâtes et bottines en Veau français, anglais et canadien; Veau français verni, Prunel et Diap de toutes couleurs, Souli us, Français, Anglais, etc. Bottines et Souliers en Prunel, pour dames et enfants, en cuir à patente, etc., sur patrons nouveaux et anciens. N. B.—Il a constamment en mains un assortiment très étendu de CHAUSSURES DE CACUT-CHOUX, pour Dames et Messieurs. Québec, 9 Février 1849.

Compétition Extraordinaire LES Chefs de maisons et les personnes économiques, qui désirent acheter des produits de laine, sous les termes les plus avantageux, sont respectueusement invités à s'arranger à L'ETABLISSEMENT EN GROS ET EN DETAIL DE COSTER, LAINE, DE DRAP ET DE MERISERIE NO. 5, RUE ST. JEAN.

LE Soussigné informe qu'il est déterminé à vendre son fond de marchandises à une perte de 25 par 100 sur le prix courant, comme il doit s'engager dans un nouveau commerce au printemps. Ce fond est trop étendu pour énumérer ses différents détails et qualités; le public est en conséquence prié de venir et de se satisfaire par l'examen. Tout merveilleux qu'ait été les marchés faits dans cet établissement depuis deux ans, ceux de la troisième année, ne seront nullement inférieurs tant pour la variété et l'éclat que pour le bon marché; les marchandises sont parfaites et convenables pour la saison. Nos journaux de Québec fournissent d'avertissements—chose inconnue dans le monde commercial sous le nom de charlatanisme.—De cette manière certains individus s'efforcent d'imposer au public; en s'en sert comme d'un moyen artificiel pour tromper le public et en engage souvent les acheteurs à l'acheter par argent avec désavantage; le propriétaire de cet établissement avertit cependant le public de ne pas acheter avant d'arrêter au No. 5, Rue St. Jean ou de ne pas acheter aucun effet qui ne puissent être soumis au plus stricte examen. B. FERMAN. On voudra bien remarquer le No. 5, rue St. Jean, vis-à-vis l'Église de St. Hall. Québec, 22 Décembre, 1849.

A LOUER, DU 1er MAI prochain le Magasin No. 1 rue Sous-le-Fort, R. de Ville. S'adresser à P. V. BOUCHARD. Québec, 17 Janvier 1849.

MADAME LES DILIGENCES DE ROUCH L'ANCIENNE LORETTE.

CE lieu favori des voyageurs, et des parties de la ville, est maintenant entièrement prêt pour leur réception, et on a fait tous les arrangements pour leur commodité. On peut se procurer des chaises, voitures, etc. sous le plus court délai. Une table de billard a dernièrement été ajoutée à l'établissement. La grande chambre de la maison est très propre pour ces parties de danse. L'établissement étant conduit par mad. ROUCH, elle se fera un plaisir de recevoir à son domicile, aux nombreux amis qui ont été avec elle de bon cœur et au plaisir à sa conduite de l'Hotel St. Léon, sous le nom de Lorette. MADAME L'ANCIENNE LORETTE. J. HOUGH. N. B. Le contre pour dîners, soupers, bûches, ou autres, au bas du bureau de dilige des de Hough, rue d'Artois, recevra l'attention particulière. Québec, 12 Janvier 1849.

SOUS-SIGNÉ LUTHER. Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr. Fis. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert son boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à recevoir toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses. Québec 22 Décembre 1848.

JOHN D. TRIPP. EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible. N. B. Garçons et Luthiers prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

Mr. Holt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, 5 Haute-Ville de Québec. Québec, 12 Juin 1848. 7 Rue St. Joseph. M. E. PATRY, Architecte, demeurant rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le roturier Provost. Québec 25 Février, 1848.